



Accueil / Votre mairie / [Élections](#)

ÉLECTIONS

Election municipale partielle complémentaire

- Arrêté préfectoral portant convocation des électeurs de la commune de Méry-sur-Marne en vue de procéder à l'élection des conseillers municipaux lors du scrutin des 23 février et 2 mars 2025 : [Cliquez ici](#)
- Convocation de la commission de contrôle des listes électorales le 31 janvier 2025 à 14h30
- Arrêté préfectoral fixant l'état des candidats pour les deux tours de scrutin de l'élection municipale partielle complémentaire : [Cliquez ici](#)
- Résultats du 1er tour du dimanche 23 février 2025 : [Cliquez ici](#)
- Résultat du 2nd tour du dimanche 2 mars 2025 : [Cliquez ici](#)

Election des membres de la chambre d'agriculture de région Île-de-France du 31 janvier 2025

Avis des révisions des listes électorales des électeurs individuels : [ici](#)

Avis de révision des listes électorales des groupements professionnels agricoles : [ici](#)

Les deux avis annonçant la révision des listes électorales à l'intention des électeurs individuels et des groupements professionnels ainsi que les formulaires de demande d'inscription sur les listes électorales peuvent être téléchargés sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France et sur le site internet de la préfecture de la Seine-et-Marne.

MAIRIE DE MÉRY-SUR-MARNE

7, route Jean de la Fontaine
77730 MERY-SUR-MARNE

09.63.54.84.91

Nous contacter



